



Tensions d'approvisionnement des vaccins combinés contenant la valence coqueluche

Adaptation transitoire de la stratégie vaccinale pour la Guyane et Mayotte

→ Le contexte

En raison de difficultés durables d'approvisionnement des vaccins combinés contenant la valence coqueluche au niveau mondial, un flux tendu de vaccins pentavalents et de certains vaccins tétravalents est attendu. A ce jour, la disponibilité du vaccin hexavalent et des vaccins tétravalents à dose réduite en anatoxines diphtériques et en antigènes coquelucheux est maintenue. Une attention particulière est apportée à la préservation des vaccins pentavalents compte tenu, notamment, du calendrier vaccinal spécifique à la Guyane et Mayotte.

→ Adaptation transitoire de la stratégie de vaccination

Dans ce contexte de forte tension, la Direction générale de la santé modifie transitoirement la stratégie de vaccination en s'appuyant sur les recommandations du Haut Conseil de santé publique dans son avis du 25 février :

- La vaccination du **nourrisson** telle que prévue au calendrier des vaccinations est maintenue avec l'utilisation du vaccin hexavalent (Infanrix Hexa®).
- Compte tenu des contraintes d'approvisionnement de certains vaccins tétravalents, le **rappel prévu à l'âge de 6 ans** s'effectue avec les vaccins tétravalents à dose réduite d'anatoxine diphtérique et d'antigènes coquelucheux (BoostrixTetra® et Repevax®). **Pour ces enfants, le rappel à l'âge de 11/13 ans s'effectuera** avec un vaccin tétravalent (InfanrixTetra® et Tetravac-Acellulaire®).
- La **stratégie du cocooning** est maintenue sans modification chez l'adulte. Le vaccin tétravalent à dose réduite d'anatoxine diphtérique et d'antigènes coquelucheux peut être réalisé chez l'enfant à partir de 3 ans (Repevax®) ou 4 ans (BoostrixTetra®).
- L'utilisation du vaccin hexavalent (Infanrix Hexa®) doit être privilégiée pour préserver le stock de vaccins pentavalents pour des situations particulières. En effet, les **nouveau-nés de mère porteuse de l'Ag HBs et ceux nés en Guyane et Mayotte**, qui relèvent d'un calendrier spécifique de vaccination, nécessitent pour certaines injections l'utilisation de vaccins pentavalents (InfanrixQuinta® et Pentavac®). Pour les **nouveau-nés de mère porteuse de l'Ag HBs**, le rappel de l'hépatite B à **l'âge de 6 mois** peut être différé à 11 mois en utilisant le **vaccin hexavalent** (Infanrix Hexa®).

Ces recommandations seront actualisées en fonction de la disponibilité des vaccins.

→ Liste des vaccins concernés et commercialisés en France

Vaccin hexavalent	DTCaP-Hib-HepB	Infanrix Hexa®
Vaccins pentavalents	DTCaP-Hib	InfanrixQuinta® Pentavac®
Vaccins tétravalents	DTCaP	InfanrixTetra® Tetravac-Acellulaire®
Vaccins tétravalents à dose réduite d'anatoxine diphtérique et d'antigènes coquelucheux	dTcaP	BoostrixTetra® Repevax®

(D) Diphtérie, (d) dose réduite d'anatoxine diphtérique, (T) Tétanos, (Ca) Coqueluche, (ca) doses réduites d'antigènes coquelucheux, (P) Poliomyélite, (Hib) *Haemophilus influenzae* de type b, (HepB) Hépatite B

Adaptation de la stratégie vaccinale durant la période de tension d'approvisionnement¹ pour la Guyane et Mayotte

Vaccination du nourrisson

Naissance	2 mois	4 mois	11 mois
Calendrier vaccinal en vigueur			
Hep B	D T Ca P Hib HepB	D T Ca P Hib	D T Ca P Hib HepB
Stratégie durant la phase de tension en approvisionnement			
Hep B	D T Ca P Hib HepB	D T Ca P Hib si tension en pentavalent : D T Ca P Hib HepB	D T Ca P Hib HepB

Rappels prévus à l'âge de 6 ans, 11 ans et 25 ans

Rappel à l'âge de 6 ans	Rappel à l'âge de 11/13 ans	Rappel à l'âge de 25 ans
Calendrier vaccinal en vigueur		
D T Ca P	d T ca P	d T ca P
Stratégie durant la phase de tension en approvisionnement		
d T ca P Ces enfants vaccinés durant cette période avec un dTcaPolio à l'âge de 6 ans recevront un DTcaPolio à l'âge de 11/13 ans	d T ca P (Si tension, ce rappel peut être décalé à l'âge de 13 ans)	d T ca P

Vaccination du nouveau-né de mère porteuse de l'antigène HBs + / Prématuré (< 32 sem. ou P<2Kg)

Naissance	1 mois	2 mois	4 mois	6 mois	11 mois
Calendrier vaccinal en vigueur					
Hep B + IG	HepB	D T Ca P Hib HepB	D T Ca P Hib	Hep B	D T Ca P Hib
Stratégie durant la phase de tension en approvisionnement					
Hep B + IG	HepB	D T Ca P Hib HepB	D T Ca P Hib	—————	D T Ca P Hib HepB

Vaccination du nouveau-né de mère porteuse de l'antigène HBs + / Non prématuré

Naissance	1 mois	2 mois	4 mois	6 mois	11 mois
Calendrier vaccinal en vigueur					
Hep B + IG	HepB	D T Ca P Hib	D T Ca P Hib	Hep B	D T Ca P Hib
Stratégie durant la phase de tension en approvisionnement					
Hep B + IG	HepB	D T Ca P Hib	D T Ca P Hib	—————	D T Ca P Hib HepB

Stratégie du cocooning et vaccination autour des cas²

Enfants de moins de 3 ans	Enfants de 3 ans ou plus et adolescents	Adultes	Professionnels (santé et de la petite enfance)
D T Ca P Hib HepB	d T ca P à partir de l'âge de 3 ou 4 ans selon l'AMM du vaccin utilisé	d T ca P	d T ca P à 25 ans, 45 ans, 65 ans le cas échéant

Stratégie susceptible de modification en fonction de l'état des stocks en vaccins combinés

Liens utiles

Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes : www.sante.gouv.fr/calendrier-vaccinal.html
ANSM : <http://ansm.sante.fr/S-informer/Informations-de-securite-Ruptures-de-stock-des-medicaments>

1 - Ces tableaux ne mentionnent pas les autres vaccinations ni les recommandations particulières et les rattrapages prévus dans le calendrier des vaccinations en vigueur www.sante.gouv.fr/calendrier-vaccinal.html

2 - Cf. <http://www.sante.gouv.fr/coqueluche.html>